

Formulaire de demande des titres-services dans le cadre d'allocation de maternité pour des travailleuses indépendantes en Flandre.

Renvoyer le formulaire à l'adresse de votre bureau d'avixi caisse d'assurances sociales, ou par mail à info@avixi.be.

1 Données de la demanderesse

Nom et prénom de la travailleuse indépendante: _____

Numéro de registre national: _____

E-mail: _____ GSM: _____

2 Pratique

Date de l'accouchement prévue: _____

Veuillez nous procurer:

- Votre numéro d'utilisateur personnel chez Pluxee: _____

Si vous n'êtes pas encore inscrit en tant qu'utilisateur des titres-services, vous devez vous inscrire et vous pouvez choisir parmi les régions de sites web suivantes, selon la région de votre résidence principale.

www.dienstencheques-vlaanderen.be

www.dienstencheque.brussels

www.wallonie-titres-services.be

- Vous choisissez:

☐

titres-services électroniques

☐

titres-services papiers

3 Déclaration

- Je déclare que je reprendrai sans interruption une activité professionnelle soit comme indépendante, soit comme salariée (au moins à mi-temps) immédiatement après son repos d'accouchement; À partir d'un jour d'interruption, le droit aux titres-services sera caduc.
- J'en suis consciente que chaque déclaration fautive ou incomplète puisse rendre à mener à la récupération des indemnités payées à tort, indépendamment de la poursuite judiciaire.
- Je déclare de communiquer avant les 14 jours à avixi caisse d'assurances sociales, chaque changement des informations mentionnées ci-dessus.

Fait le _____ à _____

Signature

Plus d'information sur l'allocation de maternité pour des travailleuses indépendantes au verso du document.

Aide à la maternité

Une femme indépendante qui donne naissance à un enfant a droit à 105 titres-services d'une valeur de € 10,00 par titre. Ces titres peuvent être utilisés pour obtenir une aide ménagère via un organisme agréé. Vous pouvez commander des titres-services uniquement dans la région de votre domicile principal, tel qu'inscrit au Registre national.

Les naissances multiples ne donnent droit qu'à une seule aide à la maternité.

Délai d'introduction de la demande

Vous ne devez rien faire vous-même. Si vous pouvez bénéficier de ces titres-services gratuits, votre caisse d'assurances sociales vous contacte dès qu'elle est informée de la naissance.

Conditions légales à respecter

- Vous êtes affiliée en tant qu'indépendante, aidante ou conjointe aidante en maxi-statut au jour de l'accouchement.
- La femme indépendante est en règle de cotisations sociales (payées ou exonérées) pour les deuxième et troisième trimestres qui précèdent le trimestre de l'accouchement.
- Le nouveau-né est inscrit au Registre national et réside dans la famille de la mère après sa naissance jusqu'au jour de l'octroi de l'aide à la maternité. Si l'enfant décède, l'inscription dans la famille de la mère suffit pour répondre à cette condition.
- La femme indépendante confirme son intention de reprendre une activité professionnelle immédiatement après son congé postnatal, que ce soit à titre d'indépendante, de salariée ou de fonctionnaire (au moins à mi-temps). Si elle ne reprend aucune activité professionnelle dans les faits, les titres-services ne sont pas dus.
- Nous avons votre numéro d'inscription à Pluxee ou nous avons reçu de votre part un formulaire d'inscription dûment complété et signé.

Traitement de votre demande

La caisse d'assurances sociales est habilitée à contrôler les conditions légales.

- Vous devez nous fournir :
 - Un formulaire de demande signé, lequel stipule que vous voulez recevoir des titres-services.
 - Votre numéro d'utilisateur personnel auprès de Pluxee.Vous n'êtes pas encore inscrite en tant qu'utilisatrice de titres-services ? Selon la région de votre domicile principal, inscrivez-vous en choisissant le site web régional correspondant :
www.dienstencheques-vlaanderen.be
www.dienstencheque.brussels
www.wallonie-titres-services.be
- Après réception, nous contrôlons les conditions légales.
- Nous veillons soigneusement à recevoir de Pluxee la demande de paiement. Nous ne pouvons procéder au paiement que lorsque nous avons reçu l'invitation à payer de Sodexo.
- Pluxee s'engage à vous fournir les titres-services dans les 4 jours ouvrables suivant la réception du paiement.